Département de l'AIN Arrondissement de Bourg en Bresse Canton de SAINT ETIENNE DU BOIS Commune de RAMASSE

RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS Dimanche 24 mai 2020 à 10h00 à la salle polyvalente

Président: Michel PORRIN en début de séance puis Christian PASSAQUET après son élection

Présents: Mmes et Mrs AMOUROUX C., BORGET J-P., BUIRET C., GOYON N., GUILLEMOT C., JOLY A., LE SANT

K., LIGNON P., PASSAQUET C., PORRIN M.

Absents-excusés: Mme BLACHE M. a donné pouvoir écrit de voter en son nom à Mme LIGNON P.

<u>Secrétaire de séance</u>: Mme AMOUROUX C. <u>Date de convocation</u>: Mardi 19 mai 2020

Le Conseil Municipal, réuni en séance publique le dimanche 24 mai 2020, délibère sur les points suivants:

Installation du Conseil Municipal:

Le Maire sortant, Mr PORRIN, fait l'appel de chacun des conseillers municipaux puis déclare le quorum atteint. Il passe la présidence au doyen d'âge, Mr GUILLEMOT, et après vérification d'atteinte du quorum, fait lecture des articles L2122-4, L.2122-5 et L.2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Election du Maire:

Sous la présidence de Mr GUILLEMOT, et après vérification de l'élection par les deux assesseurs, Mr PASSAQUET est proclamé maire.

La présidence du conseil municipal est reprise par Mr PASSAQUET.

Fixation du nombre d'adjoints :

Monsieur le maire rappelle que 3 adjoints étaient en fonction et que seuls 2 adjoints se sont proposés.

Le 1^{er} adjoint sera chargé de la communication, culture et environnement, gestion du personnel communal et de la salle polyvalente. Le 2nd adjoint destiné aux travaux, finances, urbanisme, forêts et bois communaux.

Election des adjoints :

Mme LE SANT Katy est élue au poste de 1^{er} adjointe. Le conseil accepte à l'unanimité. Mr BORGET Jean-Pierre à celui de 2^{ème} adjoint (10 pour, 1 abstention).

Lecture de la charte de l'Élu local:

Le Maire fait lecture de la charte de l'Élu local, qui fixe les principes déontologiques que les élus doivent respecter. Une copie de la charte et de certains articles du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales) sur les conditions d'exercice des mandats locaux est remise à chacun des élus.

Fixation indemnités du Maire et des adjoints :

Monsieur le maire informe le conseil municipal que l'indemnité de fonction des Maires de communes de moins de 500 habitants ne peut être supérieure à 25,5 % du montant du traitement de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique (1027). Compte tenu de la suppression du poste de 3^{ème} adjoint, Monsieur le maire propose de fixer l'indemnité du Maire à 25,5 % de l'indice brut 1027.

Le conseil municipal fixe à la majorité l'indemnité du maire à 25,5 % de l'indice 1027 à l'unanimité.

Monsieur le maire informe le conseil municipal que l'indemnité de fonction des adjoints de communes de moins de 500 habitants est au maximum de 9,9 % de l'indice brut 1027.

Le conseil municipal fixe à la majorité l'indemnité de chacun des 2 adjoints à 9,9 % de l'indice 1027 à l'unanimité.

Désignation des membres des commissions municipales :

Sur proposition du maire, les délégués suivants sont élus à l'unanimité

Libellés des commissions	Titulaires	suppléants
	Michel Porrin	
Bâtiments, travaux	Jean-Pierre Borget	Katy Le Sant
	Pascale Lignon	Caroline Amouroux
	Nicolas Goyon	Marylene Blache
	Claude Guillemot	Trialy terre Bracine
	Jean-Pierre Borget	Michel Porrin
Appel d'offres	Pascale Lignon	Marylene Blache
	Nicolas Goyon	Claude Guillemot
Finances et budget	Marylene Blache	Ciadae Gameniot
	Michel Porrin	
	Pascale Lignon	
	Jean-Pierre Borget	
Urbanisme	Michel Porrin	
	Jean-Pierre Borget	
	Caroline Amouroux	
	Caronne Amouroux	
Gestion du personnel communal et CNAS	Marylene Blache	
	Katy Le Sant	
	Christiane Buiret	
Forêts et bois communaux : Garants affouages	Claude Guillemot	
	Jean-Pierre Borget	
	Stéphane Corretel (extérieur)	
	Frédéric Donin (extérieur)	
Information - Communication, Culture, Tourisme et Environnement Suivi de la carrière FAMY	Katy Le Sant	
	Alain Joly	
	Caroline Amouroux	
	Christiane Buiret	
	Michel Porrin	
	Jean-Pierre Borget	
	Nicolas Goyon	
	Claude Guillemot	
Voirie	Michel Porrin	
	Nicolas Goyon	
	Claude Guillemot	
Salle polyvalente Réservations et états des lieux	Caroline Amouroux	
	Marylene Blache	
	Katy Le Sant	
	Nicolas Goyon	
Scolaire	Katy Le Sant	
	Nicolas Goyon	
Affaires sociales	Katy Le Sant	
	Alain Joly	
	Christiane Buiret	
Correspondant Défense	Jean-Pierre Borget	
-		
Référent Ambroisie	Alain Joly	
Jeunesse	Katy Le Sant	
	Caroline Amouroux	
	Marylene Blache	
	Christiane Buiret	

<u>Informations diverses</u>:
La prochaine réunion du Conseil municipal est fixée au mardi 16 juin à 19h30.
Monsieur le Maire informe que les casiers des élus sont prêts en Mairie et qu'ils sont invités à les relever régulièrement.

Questions diverses:

- 350 masques fournis par la Région seront bientôt distribués dans les boîtes aux lettres ; La date de mise sous pli est fixée au mardi 26 mai à 18h30.
- Une réunion urgente de la commission travaux pour le changement de la chaudière de la Mairie et pour la rénovation du four communal aura lieu le lundi 25 mai.
- Une formation pour la commission communication (site internet) aura lieu le jeudi 28 mai à 10h
- Une commission pour la gestion de la salle polyvalente est prévue le 3 juin à 20h30
- Michel PORRIN a demandé une délégation de fonction pour finir les chantiers commencés sous son mandat, ce qui lui a été accordé.

La séance est levée à 10h50

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au mardi 16 juin 2020

Le Maire,